

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Offices extraordinaires, ordo des fidèles. — II Le testament religieux de feu M. Chiniquy. — III Ordination. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Œuvre de la Propagation de la Foi. — VI La quête de l'Enfant-Jésus. — VII Le "Souvenez-vous" de l'actrice. — VIII Une confession générale du Père Lacordaire. — IX Aux prières. — X Informations.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES


Cathédrale. — *Dimanche, le 5.* — Bénédiction des cierges à 10 heures.

## ORDO DES FIDÈLES

*Dimanche, le 5 février.* — Asperston, bénédiction des cierges (lu 2 février) et procession. Messe de la Purification de la sainte Vierge (du 2); mémoires du dim. de la Sexagésime et de Ste Agathe (du 5); évang. du dim. de la Sexagés. à la fin. — II vêpres de la Purification (ant. *Simeon*); mémoires 1<sup>o</sup> de S. Tite (du 6), 2<sup>o</sup> du dim. (*Vobis*), 3<sup>o</sup> de Ste Agathe, 4<sup>o</sup> de Ste Dorothee; ant. finale *Ave Regina*.

## LE TESTAMENT RELIGIEUX

De feu M. Chiniquy

ES jours derniers, Mgr l'archevêque de Montréal recevait, par l'entremise d'un notaire, la soi-disant *profession de foi* de feu M. Chiniquy.

Nous publions la lettre qui accompagnait cet étrange document, ainsi que la réponse de Sa Grandeur.

Nos lecteurs pourront y entrevoir quels sentiments le prêtre apostat nourrissait dans son cœur quelques jours seulement avant sa mort.

Montreal, 25th. Jan, 1899.

To His Grace,

The Roman Catholic Archbishop of Montreal.

My Lord — :

I am directed by the Rev. J. L. Morin, the Executor of the late Rev. Charles Chiniquy, D. D., to enclose herewith to you a certified Copy of the Declaration of Faith executed by Dr. Chiniquy before me the Tenth (10th) January instant (1899) and by which you will see that Dr. Chiniquy directed that a copy should be forwarded to Your Grace.

Trusting that you will be good enough to acknowledge receipt of this communication,

I am,

Yours very truly,

GEO. R. LIGHTHALL, N. P.

Archevêché de Montréal, le 1 février 1899.

M. Geo. R. Lighthall.

Notaire à Montréal.

Monsieur,

Votre copie authentique de ce que vous appelez « la profession de foi » de feu M. Chiniquy, m'est parvenue sous pli recommandé.

Vous avez pris la peine de la faire en français et en anglais et vous me priez de vous en accuser réception.

Ce document m'était déjà connu, car deux journaux protestants de Montréal l'avaient publié plusieurs jours auparavant.

J'ai eu le courage de le lire d'un bout à l'autre, et je n'y ai rien trouvé de ce qui constitue un testament doctrinal.

C'est une suite d'injures à l'adresse de l'Eglise catholique et de ses ministres, de blasphèmes et de sarcasmes contre nos dogmes vénérés : l'Eucharistie, le culte de la très sainte Vierge, le sacrement de pénitence, la primauté du Souverain-Pontife, etc. La confession et le célibat des prêtres y sont même traités d'institutions diaboliques ; toutes les accusations et les calomnies des plus odieux pamphlets inspirés par la haine de l'Eglise Romaine y ont été réunies.

Cela ne  
reste, le li

Je ne  
sur son lit  
doctrine, s

Mais l'e  
une insult  
donner un  
fils ne vou  
des écrits  
d'une mère

Je vous  
animé à v  
dévoués.

**D** IMA  
l'a  
archevêqu

Pour le a  
Pour l'O  
frère Jean

Pour le d

**NOV**

**R** AR d  
vêq  
M. l'abbé  
M. l'abbé

Cela ne demande aucune réponse de ma part ; ce n'est pas ici, du reste, le lieu d'une controverse.

Je ne puis que prendre en pitié l'infortuné qui a dicté et signé sur son lit de mort une pareille œuvre. Soyez sûr que l'Eglise, sa doctrine, sa morale et sa discipline n'en seront pas ébranlées.

Mais l'envoi de ces tristes pages à l'archevêque de Montréal est une insulte faite à tous les catholiques. Aussi ne saurais-je leur donner une place dans les archives de ma maison, pas plus que des fils ne voudraient conserver, au milieu de leurs souvenirs de famille, des écrits qui diffameraient malicieusement la mémoire d'un père et d'une mère aimés et vénérés.

Je vous les renvoie donc, vous priant, tout de même, de me croire animé à votre égard des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

---

## ORDINATION

---

**D**IMANCHE, le 29 janvier, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Diacres

*Pour le diocèse de Nicolet* : M. E. Noël ;

*Pour l'Ordre des Trappistes* : M. J. O'Connor, en religion frère Jean.

### Prêtre

*Pour le diocèse de Montréal* : M. X.-J. Lapointe.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Champagne, vicaire au Sault-au-Récollet ;

M. l'abbé J.-E. Lamoureux, vicaire à Hochelaga.

## ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

**T**OUS les fidèles connaissent l'œuvre de la Propagation de la Foi : les grâces dont les Souverains-Pontifes l'ont comblée, les recommandations multipliées de tous les évêques, montrant le prix qu'attache le Saint-Siège et les premiers pasteurs à cette œuvre de salut, qu'ils préconisent comme excellente entre toutes, comme éminemment catholique, et comme l'objet des plus douces espérances de l'Eglise.

Il y a quatre ans, S. S. Léon XIII adressait un pressant appel à l'univers catholique, par son encyclique *Christi Nomen* du 24 décembre 1894, en faveur de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Léon XIII se plaisait à rappeler, au début de sa lettre, qu'il avait déjà recommandé cette œuvre, par son autre encyclique *Sancta Dei Civitas*, et que ses illustres prédécesseurs, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, l'avaient comblée de témoignages élogieux et de faveurs spirituelles.

Le 3 mai 1895, jour anniversaire de la fondation de l'œuvre, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, promulguant l'encyclique du Saint-Père, disait :

« C'est aux vieilles nations catholiques, et nous ajouterons en particulier à la France, la fille aînée de l'Eglise, de répondre, avec empressement, à l'appel du Souverain-Pontife. C'est en France qu'est née l'œuvre de la Propagation de la Foi, c'est en France qu'elle doit, tout d'abord, prendre le nouveau développement que réclament les nécessités de l'apostolat.

« Nous ne devons pas nous laisser effrayer par la pensée que des œuvres de tout genre, souvent les plus nécessaires comme l'enseignement chrétien, nous sollicitent de toutes parts.

« L'organisation et la pensée première de la Propagation de la Foi se prêtent à un développement nouveau, sans nuire aux autres œuvres. Ce ne sont pas, en effet, de riches offrandes, des souscriptions onéreuses que cette œuvre demande. Elle a été fondée sur la modeste cotisation de cinq centimes par semaine, elle est à la portée de tous, des plus pauvres et des plus humbles enfants de l'Eglise. C'est bien là le caractère qui convenait à l'œuvre de la Propagation de l'Évangile, et Dieu a visiblement béni cette pensée.

« Il faut  
rain-Ponti  
times au l  
aura dou  
le nombre

« Nous  
Propagati  
tions de D

De son  
écrivait da

« Une au  
coup et qu  
du diocèse,

« Rappel  
tolique dév  
la propager  
de plus en  
Mgr Fabre  
nous ont d  
prendre la  
votre dispo  
tion de la F

« Relisez  
lors de la f  
Grâce à cet  
paroissiens  
la Foi, sa n  
et ses avant  
quer d'aime  
les entrepris  
sible d'en tr  
et de plus ut  
Foi, puisqu'  
qui font tant  
leur serait i  
satisfaire leu  
bienfaits de  
de les accroi

« Il faut y demeurer fidèle en répondant à l'appel du Souverain-Pontife. Que chaque associé double sa cotisation, dix centimes au lieu de cinq, et le trésor de la Propagation de la Foi aura doublé... Il faut aussi que nous travaillions à multiplier le nombre des associés...

« Nous sommes convaincu qu'en travaillant à l'œuvre de la Propagation de la Foi, nous attirerons de nouvelles bénédictions de Dieu sur toutes nos œuvres diocésaines et paroissiales. »

De son côté, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, écrivait dans une lettre-circulaire en date du 10 mai 1898 :

« Une autre œuvre à la prospérité de laquelle je tiens beaucoup et que je voudrais voir reflourir dans toutes les paroisses du diocèse, c'est l'Association de la Propagation de la Foi.

« Rappelez-vous, chers collaborateurs, le zèle vraiment apostolique développé par Mgr Bourget pour fonder cet œuvre, pour la propager dans toutes les familles et la développer toujours de plus en plus ; rappelez-vous aussi les efforts réitérés de Mgr Fabre pour la faire progresser. Et que les exemples que nous ont donnés ces deux vénérables pontifes, vous fassent prendre la ferme résolution d'employer tous les moyens à votre disposition pour rendre à l'Association de la Propagation de la Foi sa prospérité des premiers jours.

« Relisez le beau et pieux mandement publié par Mgr Bourget lors de la fondation de cette œuvre dans le diocèse de Montréal. Grâce à cette lecture vous serez mieux en état d'expliquer à vos paroissiens en quoi consiste l'Association de la Propagation de la Foi, sa nature, son but, ses règlements, ses moyens d'action et ses avantages spirituels. Les fidèles alors ne pourront manquer d'aimer cette œuvre. Ils comprendront qu'entre toutes les entreprises inspirées par la charité catholique, il est impossible d'en trouver de plus admirable, de plus glorieuse à Dieu et de plus utile au prochain que celle de la Propagation de la Foi, puisqu'elle soutient et continue ces missions précieuses qui font tant d'honneur à la religion. » Ils comprendront qu'il leur serait impossible de trouver « un moyen plus propre à satisfaire leur piété et leur charité, que celui de propager les bienfaits de notre divine religion parmi les nations infidèles, et de les accroître chez tant de chrétiens incapables, à cause de

leur dénuement, de se procurer les choses nécessaires au salut de leur âme."

« Il ne dépendra plus alors que de votre bonne volonté de raviver cette œuvre dans vos paroisses, en y formant des dizaines nombreuses d'associés et de lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi*, en y annonçant les quêtes annuelles dans des termes propres à réveiller la générosité de tout le monde. »

L'œuvre de la Propagation de la Foi est, en effet, devenue une œuvre universelle. Née en France, naturalisée sans effort dans les pays étrangers, elle touche, par les missions qu'elle soutient, à tous les points de la terre.

Deux conditions doivent être remplies pour avoir part aux mérites de l'œuvre : 1<sup>o</sup> appliquer une fois pour toutes, à l'intention de l'œuvre, le *Pater* et l'*Ave* de la prière du matin ou du soir, en y joignant chaque fois cette invocation : *Saint François-Xavier, priez pour nous* ; 2<sup>o</sup> donner en aumônes, pour les missions, un centin par semaine ou 50 centins par année. Ceux qui réunissent dix cotisations reçoivent les *Annales* de l'œuvre, dont un numéro paraît tous les quatre mois.

C'est avec cette légère aumône que l'œuvre, depuis plus de soixante-seize ans, a contribué puissamment au soutien et au développement des missions, dont le nombre aujourd'hui est de trois cents environ.

Messieurs les curés du diocèse de Montréal, dans les paroisses desquels l'œuvre de la Propagation de la Foi est établie, qui recevraient un nombre d'*Annales* trop peu considérable, eu égard aux cotisations recueillies, sont priés d'en donner avis, le plus tôt possible, à M. le chanoine Dauth, archevêché de Montréal.

Les fidèles, en participant à une si belle œuvre, ont part devant Dieu à tout le bien qui se fait dans les Missions. Aussi les Souverains-Pontifes ont-ils accordé aux bienfaiteurs de nombreuses faveurs spirituelles, qui se trouvent relatées sur la couverture de chaque numéro des *Annales*.

De plus, ces bienfaiteurs ont part, pendant leur vie comme après leur mort, aux prières que les missionnaires adressent à Dieu pour ceux qui les soutiennent ou les ont soutenus dans leurs travaux apostoliques.



fidèles.

La visit  
à la même  
beauté.

Avec qu  
naguère M

Il choisi

Il le rev  
lots les plu  
par un froi

Le capot  
et les botte  
tance.

Voyez a  
l'enveloppe

Il inspe  
nière du be  
en tête du

Vient en

C'est lui  
savon et m

Enfin le t  
boîte haute  
de leur offi

Il s'agiss  
la paroisse,  
vaux étaien

Quelle ré

Voyez la  
M. le curé  
et où son ce  
de joie et d



## LA QUÊTE DE L'ENFANT JÉSUS



A quête de l'Enfant Jésus a pris son nom du temps où elle était faite, quand l'Eglise, célébrant la naissance du divin Sauveur, Jésus enfant est exposé à la vénération des fidèles.

La visite paroissiale se fait encore presque partout à la campagne à la même époque, et elle a conservé jusqu'à nos jours sa primitive beauté.

Avec quel plaisir, quel légitime orgueil le marguillier conduisait naguère M. le curé.

Il choisissait la plus belle carriole et son cheval le mieux dressé.

Il le revêtait de son harnais de prédilection, surmonté de ses grelots les plus sonores, faisant son apparition de grand matin, souvent par un froid intense, et en dépit de formidables avalanches de neige.

Le capot d'étoffe grise, avec le fameux capuchon, la ceinture fléchée et les bottes sauvages s'affirmaient à ce temps dans toute leur importance.

Voyez avec quel soin il installe M. le curé en voiture, comme il l'enveloppe précieusement dans ces robes de carriole si chaudes.

Il inspecte tout, soulève le harnais, il promène sa main sur la crinière du beau cheval, lui dégage les yeux, puis il part avec bonheur, en tête du cortège, en promettant du beau temps et un joli succès.

Vient ensuite la voiture du second marguillier.

C'est lui qui recueille les viandes, la laine, les pains de sucre, le savon et même le tabac ; il ne refuse rien.

Enfin le troisième marguillier occupe le dernier traîneau, muni d'une boîte haute et longue ; les habitants y déposeront les divers grains de leur offrande sur tout le parcours de la visite.

Il s'agissait de commencer à l'extrémité du rang le plus éloigné de la paroisse, ce qui fournissait une longue course. N'importe, les chevaux étaient vifs et forts ; on arrivait bien vite au but.

Quelle réjouissance !

Voyez la joie sur toutes les figures de la belle maisonnée, quand M. le curé franchit le seuil de cette enceinte déjà bénite de sa main, et où son oeil contemple plusieurs générations dont les éphémérides de joie et de deuil sont intimement liés à son ministère.

Oui, le beau spectacle quand les vieux parents, le fils aîné, sa femme, les petits enfants s'agenouillent aux pieds du pasteur.

Ils se relèvent avec joie pour recueillir ses pieux accents, autour du poêle familial, contribuant sa part de la visite par un feu dont on se souvient.

S'il y a des malades, des infirmes, ils sont consolés. Les petites dissensions sont apaisées, les misères secourues, la paix est rétablie.

Pendant ce temps les petits enfants sont proprement assis suivant leur âge, et le frais tressaillement de leurs joues de rose indiquent qu'ils attendent quelque chose de M. le curé : une petite image, une médaille.

Il faudra recevoir de la main droite en disant merci ; la mère est là pour y voir

Tout cela se fait trop vite, il semble ; et puis sur un signe de M. le curé, le marguillier ramène poliment sa voiture à la porte et, après un gros bonjour, on file chez le voisin.

Tout de suite les femmes donnent au second marguillier de la laine, des morceaux de lard, etc., pendant que le jeune mari dépose au troisième traîneau un minot ou deux de blé ou d'avoine, bon an, mal an, donnant quelque chose pour Dieu qui le rend toujours au centuple. De père en fils, c'est comme cela.

A quelque distance suit le bedeau.

Je n'ai pas à décrire l'utilité, l'importance de ce personnage si intimement lié au ministère sacerdotal. De tout temps il a été entouré de considération. Il faut dire que plusieurs bedeaux ont légué leurs noms à la postérité, à raison des côtés saillants de leur esprit parfois très rusé, comme aussi de leurs précieux services.

Tous les objets de la visite paroissiale étaient conservés chez M. le curé jusqu'au jour de la vente sur la place de l'église.

Au jour fixé, le plus habile de la paroisse en verbiage montait à la boîte aux criées, et présidait aux enchères.

Or, il est bon de dire que ces enchères sans avoir les ennuyeuses formalités des affermages importants, en gardèrent néanmoins les principales allures encore en honneur parmi nous et considérées comme indispensables.

Ainsi l'objet est offert, l'un enchérit sur l'autre ; et arrivé à un certain prix, le plus haut enchérisseur attend avec anxiété. Le crieur répète le prix, une fois, répète encore, deux fois ; enfin, trois fois, adjudgé.

Ce mo  
et les an  
et *Jugen*  
ment au  
cessivem  
seur, a e  
chères.

“ Et a  
enchère :  
par le dit  
et le troi

LE

**N**ous  
li  
est-elle a  
a voulu q  
Contraint  
natal, elle  
de son au  
*Souvenez-*

Elle éta  
lut se dél  
de sortir,

La lettr  
intime, so  
d'une viei  
gation, co  
tout aut  
actrice, lu

Elle sor  
ses pensée  
cri sinistre  
sa rêverie,



Ce mode est l'abrégé de ce qui était en vogue dans le pays en 1663 et les années suivant-s. Lisez au premier volume des *Délibérations et Jugements du Conseil Souverain de Québec*, pages 39 et 40 ; seulement au lieu de dire une fois, deux fois, trois fois, on allumait successivement trois feux : " Et ne s'étant présenté plus haut enchérisseur, a été allumé le premier feu pendant lequel il n'y a pas eu d'enchères.

" Et a été allumé le second feu pendant lequel il n'y a eu aucune enchère : et a été allumé le troisième et dernier feu, et a été enchéri par le dit sieur, et attendu qu'il n'y a pas eu plus haut enchérisseur, et le troisième feu s'est éteint, le conseil a adjugé."

L'abbé CHS.-P. BEAUBIEN.

### LE " SOUVENEZ-VOUS " DE L'ACTRICE.

**N**ous sommes à Nice, dans la chambre d'une jeune orpheline qui fait partie de la troupe théâtrale. Pourquoi est-elle actrice ? Parce que, malgré ses répugnances, son tuteur a voulu qu'elle fut élève du Conservatoire de la ville de X... Contrainte, elle avait dû obéir ; mais avant de quitter son pays natal, elle avait promis à la Sainte Vierge, à genoux au pied de son autel, qu'elle ne passerait pas un jour sans réciter le *Souvenez-vous*.

Elle était donc actrice. Un soir, elle ne jouait pas ; elle voulut se délasser en assistant elle-même au spectacle. Au moment de sortir, le facteur lui remit une lettre.

La lettre avait de longues pages : elle lui venait d'une amie intime, son ancienne compagne de la Congrégation. Souvenir d'une vieille amitié, nouvelles du pays, détails sur la Congrégation, conseils pieux, rappel de la promesse du *Souvenez-vous*, tout autant de choses qui empoignent le cœur de la jeune actrice, lui font oublier l'heure et la mettent en retard.

Elle sort cependant et se rend au théâtre lentement, livrée à ses pensées. Elle s'apprêtait à pénétrer dans la salle lorsque le cri sinistre : *Au feu !* se fait entendre. Arrachée brusquement à sa rêverie, elle s'enfuit affolée ; et, tandis qu'elle s'éloigne, elle

entend les clameurs de l'assistance qui s'est précipitée comme un torrent vers toutes les issues.

Elle arrive chez elle, plus morte que vive. Et la première chose qu'elle aperçoit, c'est la lettre qui l'a absorbée et empêchée d'aller occuper la loge où elle s'était promis de prendre place.

Un éclair traverse alors son esprit et la foudroie ; elle se reconnaît redevable à la Très Sainte Vierge de la conservation de sa vie ; tombant aussitôt à genoux, elle récite en sanglotant le *Souvenez-vous*.

Le lendemain, elle dit un adieu éternel au théâtre et à tous les plaisirs du monde.

Quelques mois plus tard, vous auriez pu entendre dans la chapelle du monastère de X... une voix fraîche et pure, qu'une émotion mal contenue rendait plus belle encore : c'était l'ancienne actrice qui chantait le *Quid retribuam*.

Le *Souvenez-vous*, la carmélite le récite plusieurs fois par jour, toujours avec émotion ; et elle le récite pour obtenir que Marie fasse à d'autres la même grâce de salut.

### Une Confession generale du Pere Lacordaire.



À l'occasion de l'anniversaire de la mort du Père Lacordaire, (21 novembre), la *Semaine religieuse* de Dijon a publié la note suivante, que nous reproduisons sans commentaires : ils seraient superflus.

« Comme nul ne connaît l'heure de sa mort, et que je ne voudrais pas emporter dans la tombe le souvenir d'un fait dont seul j'ai été témoin et qui peut contribuer à la gloire de Dieu, je me décide, après les plus sérieuses réflexions, à mettre par écrit ce qui m'arriva dans les derniers jours de l'automne 1853.

« Je venais de dire la sainte messe dans la chapelle de la Visitation de Dijon dont j'étais alors l'aumônier, lorsqu'en rentrant dans la sacristie j'aperçus le Père Lacordaire assis sur un fauteuil, entre les deux fenêtres qui donnent sur la cour. Pensant qu'il désirait dire la sainte messe, je me hâtai de quitter

mes orne  
moi et m  
sion ? »  
Lacordai  
à l'apogé  
duis de  
la chapel  
que j'eus  
terre, à n

« Je va  
« son de  
« merveil  
« un moy  
« m'humi  
« bien en  
« me suis  
« les faut

« Il con  
confession  
de toutes  
religieux,  
tout à fai  
mot d'éloi  
faitement  
regrettai  
voir si pr  
sevelir à j  
nérale fut  
prosterna  
misérable

« J'étais  
yeux pend  
« Le Père  
« demande  
« la refuse  
aussi je lu  
« passer en  
« Vous ave  
« vous ne

mes ornements, et j'achevais à peine, lorsqu'il s'approcha de moi et me dit : « Auriez-vous la bonté de m'entendre en confession ? » Etonné et ému, car j'étais alors bien jeune, et le Père Lacordaire, dont l'éloquence avait enchanté ma jeunesse, était à l'apogée de sa gloire, je n'hésitai pas néanmoins et je le conduisis dans le petit appartement que j'occupais alors en face de la chapelle. Je le fis entrer dans mon cabinet d'étude et, avant que j'eusse pu lui offrir un prie-Dieu, il était à genoux par terre, à mes pieds.

« Je vais, dit-il, à Toulouse, dans l'espoir d'y fonder une maison de notre Ordre. Mille obstacles s'y opposent, et ce sera « merveille si nous n'échouons pas. Mais, ajouta-t-il, j'ai « un moyen qui m'a déjà réussi : c'est de fléchir le Ciel en « m'humiliant. Voilà pourquoi je viens vous prier de vouloir « bien entendre non seulement ma confession de la semaine, je « me suis confessé il y a huit jours, mais la confession de toutes « les fautes de ma vie depuis ma première enfance. »

« Il commença alors, et je ne manquerai pas au secret de la confession en disant qu'il me fit l'histoire de toute sa vie, l'aveu de toutes ses fautes d'enfant, de jeune homme, de prêtre, de religieux, avec une humilité, un repentir, une ardeur d'âme tout à fait extraordinaires. Je ne voudrais pas prononcer le mot d'éloquence en un pareil sujet ; mais je me rappelle parfaitement que, pendant qu'il m'ouvrait ainsi toute sa vie, je regrettais involontairement qu'un pareil récit, capable d'émouvoir si profondément les âmes et les dégoûter du mal, dût s'ensevelir à jamais dans ma mémoire. Quand cette confession générale fut finie, sans m'en demander la permission, le Père se prosterna à mes pieds et les baisa plusieurs fois, s'appelant un misérable et se déclarant digne de toute humiliation.

« J'étais profondément ému, et des larmes coulaient de mes yeux pendant que je lui donnais la sainte absolution.

« Le Père me dit alors : « J'ai maintenant une grâce à vous « demander et il faut que vous me promettiez que vous ne me « la refuserez pas. » Je ne me doutais guère de ce qu'il désirait ; aussi je lui répondis : « Mon Père, après ce qui vient de se « passer entre nous, que voulez-vous que je vous refuse ? » — « Vous avez raison, reprit-il, après ce qui vient de se passer, « vous ne me refuserez rien, n'est-ce pas ? » Et comme j'atten-

dais qu'il s'expliquât, il tira de dessous son scapulaire une discipline formée avec de fortes lanières de cuir et me dit : « La grâce que je vous demande maintenant, c'est de me donner cent coups de discipline. »

« J'avoue qu'à ce coup le courage me manqua. Il me regarda d'un air suppliant. « Non, jamais, lui dis-je. »

— « Vous me refusez, me dit-il, mon Père, mon enfant ! » Ce regard, l'accent de ce mot : mon Père, mon enfant, ne sortirent jamais de ma mémoire.

« Je pris donc cette discipline ; et, au fait, pourquoi ne l'aurais-je pas prise ?... Pourquoi aurais-je empêché ce grand homme de devenir plus grand encore en s'humiliant volontairement ? Pourquoi surtout n'aurais-je pas aidé ce saint religieux à rassasier cette soif d'immolation et de souffrance qui dévorait son âme.

« Le Père Lacordaire était très nerveux et très sensible ; au quinzième ou au vingtième coup de verge, il commença à pousser un gémissement profond et doux qui dura jusqu'à la fin. Je voulus m'arrêter ; il n'y consentit pas, et il fallut que j'accomplisse jusqu'au bout mon sanglant ministère.

« Quand ce fut fini, il se releva, se jeta à mon cou, m'embrassa, et, tout à coup, déliant mes lèvres du secret sacré de la confession, il me donna la permission de lui rappeler ses fautes, de les dire à qui je voudrais et surtout, quand je le rencontrerais, de les lui reprocher et de le traiter comme il méritait, c'est-à-dire avec la verge, me déclarant qu'il me donnait un droit absolu de l'humilier et de le châtier toutes les fois que je le voudrais.

« Il n'est pas besoin de dire en quel état j'étais. On n'est pas digne d'assister à de pareilles scènes quand on n'est pas capable d'en être ému jusqu'au fond des entrailles.

« Je reconduisis le Père Lacordaire au chemin de fer, car il ne voulut voir personne ; il ne s'était arrêté à Dijon, entre deux trains, que pour accomplir cette immolation. Nous primes les boulevards extérieurs afin que nul ne vint troubler la paix dont nous avions besoin tous deux. Le Père Lacordaire était enflammé pendant le trajet ; il ne cessa de me parler avec une ardeur étrange de la souffrance volontaire, du besoin que les âmes en ont, de l'impossibilité d'arriver à rien, au ciel et sur la terre,

sans l'humilié avec lui ; et e de l'Evai

« L'heu large dev allaient e gistraient ma vie.

pas si jai regard n' pendant t sions d'â naissais jour-là, je ment cho mière mo

« J'écri ans après non conté de ses moi à en dépoi

« Meu

Sœur Ma  
Sœurs de  
Laurent.

Sr Marie  
Saints-Non  
Melte Jo  
M. Pierre

sans l'humiliation et la douleur, du bonheur de se sentir attaché avec Jésus-Christ nu à la colonne et d'être fouetté comme lui ; et enfin de tout ce qu'il appelait « la sainte impudeur » de l'Évangile.

« L'heure que je passai avec lui, me promenant de long en large devant la gare, au milieu du bruit des omnibus qui allaient et venaient, et du cri monotone des facteurs qui enregistrèrent les bagages, restera un des plus grands souvenirs de ma vie. Je n'en revois pas la place sans émotion, et je ne sais pas si jamais je suis rentré à Dijon, sans qu'aussitôt mon regard n'ait cherché, à gauche en sortant de la gare, le lieu où pendant une heure, j'ai assisté à une des plus éloquents effusions d'âme qu'il soit possible d'entendre. Jusque-là, je ne connaissais du Père Lacordaire que l'écrivain et l'orateur ; ce jour-là, je vis le prêtre, le religieux, le saint, l'homme divinement choisi pour renouveler l'Église de France dans la première moitié du dix-neuvième siècle.

« J'écris toutes ces choses, aujourd'hui 26 août 1865, onze ans après cet événement, cinq ans après la mort du Père, et, non content d'affirmer sur mon honneur la vérité de ce fait et de ses moindres détails, je me déclare prêt, si besoin en était, à en déposer devant l'Église sous le sceau du serment.

« Meursault, le 26 août 1865.

EM. BOUGAUD,

« Vicaire général d'Orléans. »

## AUX PRIERES

Sœur Marie de Saint-Louis, née Marie-Julie Painchaud, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sr Marie-Fortunat, née Albina Bayard, des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Melle Joseph Laporte, décédé à Saint-Ambroise-de-Kildare.

M. Pierre Reid, décédé à Sainte-Philomène.



## INFORMATIONS

### Unification des Prémontrés

L'œuvre d'unification dans les ordres religieux, désirée par les PP. du Concile du Vatican, s'opère peu à peu sous l'impulsion de Sa Sainteté Léon XIII. Après les Cisterciens et les Franciscains, voici les Prémontrés.

Les diverses congrégations de Prémontrés de France, d'Autriche, de Belgique et d'Italie viennent, elles aussi, de procéder à leur union en un seul ordre, et sous un seul supérieur général. L'ordre des Prémontrés, fondé en France par saint Norbert, a de grandes et belles traditions qui nécessairement ont été interrompues par la Révolution. C'était autrefois l'abbé de Prémontré en France qui, par le fait même de son élection comme abbé, était le chef et le général de tout l'ordre. Le dernier successeur régulier de saint Norbert a été Dom L'Ecuy, qui mourut à Paris en 1834. Les maisons reconstituées dans notre siècle en France et en Belgique, étaient divisées en observance primitive et en observance commune, sans aucun lien hiérarchique.

Après le retour à l'unité des ordres religieux qui s'étaient démembrés, une chose qui serait bien désirable, ce serait la fusion d'un certain nombre de congrégations de femmes ayant la même vocation, les mêmes œuvres et à peu près les mêmes règles, ne différant guère entr'elles que par le costume.

### Photographie du Saint-Suaire

Le comité d'art sacré à la récente exposition de Turin vient de faire offrir par son président, M. le baron Manno, au Souverain Pontife, un des rares clichés originaux de la photographie du Saint-Suaire, qui a si vivement intéressé les visiteurs de l'exposition turinoise, et qui est destinée sans doute par ses innombrables reproductions, à vulgariser l'image adorable de notre Sauveur d'après l'empreinte miraculeuse qu'il en a laissée lui-même sur le linceul de Joseph d'Arimathie.

Le Saint-Père, recevant, à cet effet M. le baron Manno, a remarqué dans cet événement providentiel un moyen approprié

aux temp  
religieux.  
que sacré  
manière s  
la vie de  
l'a const  
Ciel, pour  
vée et pot  
d'un siècle  
nants.

Mme Ce  
mois à Be  
du Saint-  
assisté de  
néophyte  
noncé en  
autrefois

Le mou  
monde uni  
tants ont c  
Il y a lie  
de Christia  
Norvège, v  
la grâce et l

L'opuscu  
Christi et  
saint Thom  
contre la d  
Il démon  
l'erreur fat  
Il révèle l  
s'éloigner d  
d'Aquin.

Le Dr Kr  
thousiasme  
l'exposition  
naturelle et



aux temps actuels de favoriser en Italie le réveil du sentiment religieux. Et puisque ce réveil est favorisé aussi par la musique sacrée qui, dans les oratorios de l'abbé Perosi, retrace d'une manière si expressive et si pénétrante les principaux traits de la vie de Jésus-Christ, il y a lieu de voir en tout cela, comme l'a constaté le Saint-Prre, une miséricordieuse disposition du Ciel, pour affermir la foi dans cette Italie si cruellement éprouvée et pour lui donner l'espoir d'un avenir meilleur à la fin d'un siècle où elle a vu se consommer l'apostasie de ses gouvernants.

#### Une abjuration

Mme Cotton, veuve de l'amiral anglais décédé il y a quelques mois à Bombay, a abjuré le protestantisme, dans la chapelle du Saint-Office. La cérémonie était présidée par Mgr Gianello, assisté de plusieurs Pères Dominicains. La marraine de la néophyte était Mme Daudier. Un touchant discours a été prononcé en français par le R. P. Flemming, franciscain, qui fut autrefois pasteur protestant.

#### Norvège

Le mouvement vers le catholicisme en Norvège a gagné le monde universitaire. Un certain nombre de docteurs protestants ont commencé à étudier le catholicisme.

Il y a lieu de signaler parmi eux le Dr K. Krogh Tonning, de Christiania, qui a publié récemment, dans la capitale de la Norvège, une apologie de la doctrine de saint Thomas sur *la grâce et le libre arbitre*.

L'opuscule, écrit en langue latine, est intitulé: *De gratia Christi et de libero arbitrio*. L'auteur met l'enseignement de saint Thomas en regard des accusations formulées par Luther contre la doctrine catholique.

Il démontre la fausseté calomnieuse de ces accusations, l'erreur fatale du déterminisme qui entache le luthéranisme. Il révèle les efforts des luthériens, croyants modernes, pour s'éloigner de Luther et pour se rapprocher de saint Thomas d'Aquin.

Le Dr Krogh Tonning ne dissimule point le sentiment d'enthousiasme qu'il a éprouvé en trouvant chez saint Thomas l'exposition limpide et la défense très rigoureuse de la vérité naturelle et de la vérité révélée.

C'est le même enthousiasme qu'exprimait, il y a peu d'années, un illustre juriste protestant, le docteur Herding, professeur à l'Université d'Ottingen.

Après avoir publié deux volumes sur le Droit, il s'avisa de lire saint Thomas, et, saisi d'admiration pour le Docteur angélique, qui, il y a plus de six siècles, avait si largement et si profondément traité ce sujet du droit, de la justice et des lois, ce professeur déclara que, s'il avait connu saint Thomas plus tôt, il n'aurait pas publié ses deux volumes.

#### **Mgr Neumann**

On instruit à Rome la cause de béatification de Mgr Jean-Népomacène Neumann, évêque de Philadelphie. On lui attribue un grand nombre de miracles, et son tombeau est devenu un lieu de pèlerinage. Ce saint prélat est né en 1811, dans la jolie petite ville de Prachatitz, au sud-ouest de la Bohême.

Après de brillantes et fortes études à Budweis et à Prague, pendant lesquels il édifia tout le monde par ses vertus et ses mortifications, il s'embarqua au Havre, en 1836, pour se consacrer aux missions de l'Amérique. La même année il reçut successivement les ordres du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise dans la cathédrale de New York. Le jeune prêtre se dépensa sans compter aux travaux apostoliques dans la région de Niagara. Il entra bientôt dans la congrégation du Très Saint-Rédempteur, dont il devint le provincial. En 1852, sur un ordre formel de Pie IX, il était sacré évêque, et huit ans après, il mourait subitement en laissant une grande réputation de sainteté.

#### **Le catholicisme au Soudan**

Suivant l'*Agenzia Italiana*, le Vatican travaille très activement à l'organisation des missions catholiques au Soudan, replacées aujourd'hui sous l'influence européenne. L'Eglise copte formera le fondement de cette Propagande. Le collège de la Propagande a déjà assignée au Père Michel de Carbonara une somme de 5000 francs dans ce but. Mgr Sogaro est reparti pour inaugurer le nouveau séminaire copte, érigé avec les fonds fournis par le Saint-Siège et l'empereur d'Autriche, qui continue à s'intéresser à la protection de l'Eglise copte en Orient.